

Décrire succinctement selon quelles modalités et sur quel(s) critère(s) sera réalisée l'auto-évaluation annuelle du programme.

Evaluation annuelle:

Modalités:

- Recueil de données en nombre de professionnels formés, adhérent
- Recueil des données à partir des dossiers partagés patients
- Saisie des données bases access, excel et logiciel statistiques

Analyse des données: Coordination générale, Biostatisticien

Critères: Evaluation de l'activité en terme de

- Résultats : Nombre de patients, Nombre de diagnostics éducatifs, nombre de d'ateliers, nombre bde séances individuelles, nombre de personnes formées, nombre de personne ayant développé des activités éducatives
- Processus : Qualité des séances, compétences etc.

Décrire succinctement selon quelles modalités et sur quel(s) critère(s) sera réalisée l'évaluation quadriennale du programme.

Résultats:

- Les objectifs prévisionnels sont-ils atteints, les actions à mettre en œuvre réalisées?

Processus

- L'intégration des professionnels et des usagers s'est elle effectuée comme prévu dans le cahier des charge
- La circulation de l'information avec les patients, les membres des équipes, les financeurs
- La communication interne et externe

Impact:

- satisfaction des usagers (patients) et des professionnels de santé participant
- qualité de vie des patients
- évolution des paramètres biocliniques
- comportements de santé

Liste des éducateurs intervenants dans le programme d'ETP SAOS

Achériteguy Christelle

Boisvert Jean

Boisvert Elisabeth

Dauguet Caroline

Deruy David

Deruy Julien

Martin-Dupont Françoise

Pouedras Serge

Sauvaget Anne

Vicente Annabelle

La transparence

Lister les éventuelles sources de financement du programme en précisant, pour chaque source, le montant du financement.

Le programme est financé dans le cadre de l'Unité Transversale Régionale d'Education Thérapeutique (UTRETA) sur un budget global FIOCS

Les Annexes

- ☒ Documents attestant des compétences en éducation thérapeutique
- ☐ Si plusieurs structures : Nom, adresse, statut juridique et horaires d'ouverture de chaque structure
- ☐ Si plusieurs régions, fournir pour chaque région, l'ensemble des informations relatives à la rubrique « l'équipe »
- ☒ Description du programme en deux pages maximum, en veillant à ce que l'ensemble des éléments de l'encadré « Le programme » du cahier des charges y figure.
- ☒ Copie des documents d'information et de consentement du patient lors de son entrée dans le programme.
- ☒ Copie de la charte d'engagement de confidentialité signée par les intervenants.
- ☒ Copie de la charte de déontologie conclue entre les intervenants

Description du programme : Education thérapeutique pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) appareillés d'une Pression Positive Continue (PPC)

Besoins identifiés

Selon l'étude épidémiologique de référence de Young et coll, le SAS avec la présence d'une somnolence et un index d'apnée hypopnée > 5 toucherait 2 % des femmes et 4 % des hommes dans une population d'âge compris entre 30 et 60 ans. Les études épidémiologiques récentes ont confirmé l'association des apnées du sommeil avec l'âge, l'indice de masse corporelle, et l'hypertension artérielle.

On estime, aujourd'hui, que 60 à 70 % des patients atteints de SAS sont obèses.

Le SAS est une complication fréquente de l'obésité, en particulier de l'obésité sévère ou morbide. La prise de poids augmente le risque de développer un SAS et, à l'inverse, la réduction pondérale peut améliorer un syndrome d'apnée du sommeil.

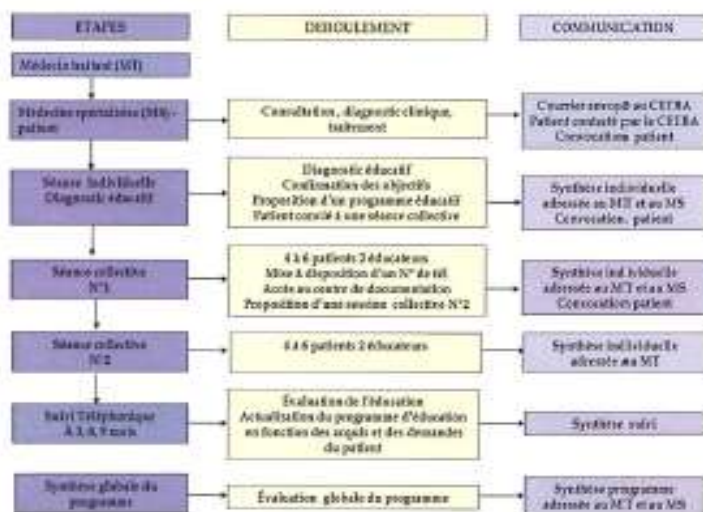
De plus, les pathologies cardiovasculaires sont plus fréquentes chez les porteurs d'un SAS et à l'inverse, il existe une forte prévalence du SAS chez les patients présentant une maladie cardiovasculaire. [12]

L'étude de la cohorte du Wisconsin [4] a montré que le risque d'hypertension artérielle est multiplié par trois chez les sujets ayant un SAS.

L'étude de cohorte de Marin [13] montre que le risque de décès de cause cardiaque ou d'événements cardiovasculaires chez les sujets porteurs d'un SAS sévère non traité est multiplié par 3 par rapport aux témoins en bonne santé.

Objectifs du programme : Améliorer la qualité de vie des patients appareillés d'une PPC, en favorisant la compréhension de la maladie et du traitement et acquérir un certain degré d'autonomie. Ce programme permet de définir des compétences attendues par les soignants, pertinentes et réalistes pour chaque patient dans la gestion de la maladie et du traitement.

Objectif 1 : Pendant le déroulé du programme : Quelques propositions de programme



Objectifs	Critères de l'efficacité du programme
Comprendre sa maladie et le traitement	Connaissances acquises
Mettre en pratique une conduite de santé	Repérer, analyser, mesurer les différents événements
Etre responsable de sa santé	Participer aux programmes d'ETP proposés, prendre des décisions le concernant, partager
Acquérir un certain niveau d'autonomie	Adapter, réajuster son traitement...

Les patients sont adressés par leurs médecins, répartis par groupes d'âges, de compétences à acquérir avec des objectifs communs le plus souvent avec leur entourage afin de mettre en place une véritable alliance thérapeutique.

Objectif 2 : Développer l'ETP de proximité

- Former les professionnels de santé à l'ETP afin de développer une ETP de proximité sur le territoire Aquitain
- Développer des partenariats avec les structures en utilisant les mêmes outils (diagnostic éducatif etc.)
- Accompagner les équipes dans la mise en place et le développement de compétences

Objectif 3

- Suivre une cohorte de patients sur une région
- Evaluer l'impact de l'ETP sur les acquis des patients
- Améliorer la qualité de vie des patients en favorisant l'observance

Il est proposé un accompagnement tout au long de la prise en charge de l'acceptation de la maladie à sa gestion au quotidien. Il peut s'agir d'un accompagnement individuel et/ou collectif. Selon la situation, le programme sera proposé dès le moment de l'annonce du diagnostic, après la mise en place de la PPC ou plus tard dans la phase de suivi au long cours.

Population cible : 100 patients/an

Procédure :

Besoins définis par le diagnostic éducatif : objectifs individualisés

Parcours éducatif de chaque patient qui sont rassemblés par groupe avec des objectifs communs

Exemple :

Difficultés, besoins du patient	Objectifs pédagogiques Le patient soit capable de	Méthodes et outils
Qu'est ce que le SAS ? Quelles répercussions sur la santé ? Quelles articulations avec les autres problèmes de santé (obésité, maladies cardiovasculaires, diabète, cholestérol...) Comment gérer les problèmes ? Quelles précautions à prendre dans la vie quotidienne ? Comment utiliser et entretenir sa PPC ?	Partie 1 Connaître la maladie et ses symptômes Faire le lien entre ses signes cliniques et le SAS Comprendre les bénéfices de son traitement sur les facteurs de risques Identifier les bénéfices et contraintes du traitement Détecter un problème et trouver la conduite à tenir adaptée Connaître des conseils en matière de vie pratique, de voyages Partie 2 Savoir utiliser sa PPC Connaître les principes d'utilisation et d'entretien de la PPC	Planches anatomiques Présentation des courbes (polygraphies) Carte signes cliniques Carte facteurs de risque Balance décisionnelle Carte situation Différentes composantes de la PPC
Difficultés, besoins du patient	Objectifs pédagogiques Le patient soit capable de :	Méthodes et outils
Quels sont les facteurs de risques en lien avec mon SAS? Quelles répercussions sur ma santé ? Comment je peux agir sur mes facteurs de risques ?	Partie 1 : Reconnaître mes facteurs de risques Enumérer ses facteurs de risques Faire le lien entre les facteurs de risques et le SAS Comprendre les bénéfices de son traitement sur les facteurs de risques Partie 2 : Agir sur ses facteurs de risques Démarche personnelle, négociation des objectifs en individuel, faire émerger le changement	Cartes facteurs de risques Chevalet Photo langage Cibler facteurs de risque

Outils

Les outils utilisés favorisent l'approche participative des patients

Outils fabriqués et validés avec d'autres programmes

Constitution d'un dossier éducatif rassemblant le diagnostic éducatif, les synthèses des ateliers, les courriers avec les médecins du patient, le chemin clinique : docs références

Modalités de l'évaluation des objectifs fixés en commun avec le patient :

Pendant l'atelier : proposer des activités en lien avec les objectifs personnalisés afin de permettre au patient de s'auto évaluer

Après l'atelier : synthèse des acquis

A distance : fiche de suivi des paramètres biocliniques, de la satisfaction, de la qualité de vie, des compétences acquises avec proposition de renforcement ou de reprise du programme.

Référentiels : HAS, sociétés savantes etc

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'OFFRE MÉDICO SOCIALE
Département prévention promotion de la santé

Affaire suivie par : Martine Ruello
Courriel : martine.ruello@ars.aquitaine.fr

Téléphone : 05.57.01.47.31

Télécopie : 05.57.01.47.74

Ref : MRCV253/2010

Bordeaux, le 9 décembre 2010

Objet : Autorisation de programme d'éducation thérapeutique

CETBA/UTRETA
Madame Françoise MARTIN-DUPONT
10 bis rue du Golf
Parc Innolife
33700 MERIGNAC

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, la notification de la décision prise par Madame La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé, concernant votre demande d'autorisation de réaliser un programme d'éducation thérapeutique du patient intitulé :
Education thérapeutique pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) appareillés d'une Pression Positive Continue (PPC), coordonné par Madame Françoise MARTIN-DUPONT.

Je vous prie, Madame, d'accepter mes meilleures salutations.

La Directrice de la Santé Publique
et de l'Offre Médico Sociale



Fabienne RABAU

**Autorisation de mise en œuvre d'un programme
d'éducation thérapeutique du patient au sein du
CETBA/UTRETA
10 bis rue du Golf - Parc Innoln - 33700 Mérignac**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'AQUITAINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1161-1, L. 1161-2, L. 1161-4, L. 1162-1,

Vu le code de la santé publique dans ses articles D. 1161-1, D. 1161-2,

Vu le code de la santé publique dans ses articles R. 1161-3 à R. 1161-7,

Vu l'arrêté du 02/08/2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation,

Vu la demande en date du 13/10/2010 présentée par Madame la responsable de l'association CETBA, en vue d'obtenir l'autorisation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient « Education thérapeutique pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) appareillés d'une Pression Positive Continue (PPC) »,

Vu le dossier accompagnant la demande précitée et reconnu complet au 29/10/2010,

Considérant que le programme d'éducation thérapeutique du patient « Education thérapeutique pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) appareillés d'une Pression Positive Continue (PPC) » est conforme au cahier des charges mentionné à l'article L. 1161-2 du code de la santé publique,

Considérant que le programme d'éducation thérapeutique du patient « Education thérapeutique pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) appareillés d'une Pression Positive Continue (PPC) », répond aux obligations mentionnées aux articles L. 1161-1 et L. 1161-4 du code de la santé publique, relatives aux incompatibilités et interdictions pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre,

Considérant que la composition et les compétences de l'équipe du programme d'éducation thérapeutique du patient « Education thérapeutique pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) appareillés d'une Pression Positive Continue (PPC) », répondent aux obligations définies à l'article R. 1161-3 du code de la santé publique,

Décide :

Article 1^{er} : L'autorisation est accordée à l'association CETBA/UTRETA pour la mise en œuvre de son programme d'éducation thérapeutique du patient « Education thérapeutique pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) équipés d'une Pression Positive Continue (PPC) », coordonné par Madame Françoise MARTIN-DUPONT.

Article 2 : Cette autorisation est valable pour une durée de quatre ans à compter de la date de la notification de la présente décision. Elle peut être renouvelée pour une durée identique sur demande du titulaire de l'autorisation adressée au plus tard quatre mois avant sa date d'expiration, par lettre recommandée avec demande d'acquit de réception.

Article 3 : Cette autorisation n'induit pas obligatoirement un financement.

Article 4 : Conformément à l'article R. 1161-6 du code de la santé publique, toutes modifications portant sur le changement du coordonnateur mentionné à l'article R. 1161-3, sur les objectifs du programme ou la source de financement du programme sont subordonnées à une autorisation préalable après avoir été notifiées à la Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé par pli recommandé avec avis de réception. Les autres modifications des éléments de l'autorisation initiale font l'objet d'une déclaration annuelle.

Article 5 : La présente autorisation devient caduque si :

- ✓ Le programme n'est pas mis en œuvre dans les douze mois qui suivent sa délivrance
- ✓ Le programme mis en œuvre ne l'est plus pendant six mois consécutifs.

Article 6 : La Directrice Générale Adjointe de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine et le Directeur de la Délégation Territoriale de Gironde sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bordeaux, le 9 décembre 2010

La Directrice Générale de l'Agence Régionale
de Santé d'Aquitaine



Nicole KLEIN

EXPÉRIENCES EN AQUITAINE



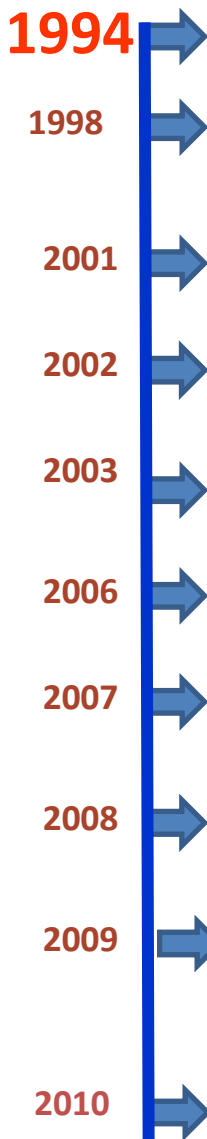
Le **CETBA** a permis de répondre à la mesure 6 du plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007/2011



10 bis rue du Golf 33700 Mérignac

Tél: 05 56 47 86 66



- 
- A vertical timeline on the left side of the slide, starting with the year 1994 at the top and ending with 2011 at the bottom. A blue arrow points downwards along the timeline. To the right of the timeline, blue arrows point from each year to a corresponding text block describing the event.
- 1994** → Premiers ateliers d'ETP dans l'**asthme** en médecine de ville
 - 1998** → Formation ETP de l'équipe **CETBA**
 - 2001** → ETP formalisée, recommandations ETP ANAES/HAS
 - 2002** → Création du Réseau Education Asthme Allergies Aquitaine: **RE3A**
 - 2003** → ETP dans les autres pathologies respiratoires **BPCO, SAOS**
 - 2006** → Mise en place de **formations validantes ETP** pour les PDS en Aquitaine
 - 2007** → ETP **Maladies cardio vasculaires FRCV**
 - 2008** → **Diabète type 2**
 - 2009** → Création d' **UTRETA** (FIQCS)
Formations PDS en Aquitaine
Développement de compétences éducatives pour les PDS
Réalisation de l'ETP pour la médecine de ville
 - 2010** → Plateforme **PACE** Aquitaine
 - 2011**

**En médecine ambulatoire avec
des PDS en exercice
Financé par la Mission Régionale
de Santé**

Intérêts d'une structure ETP poly pathologies



Intérêt de la transversalité pour une prise en charge globale des patients

En effet, un patient est adressé pour une prise en charge éducative en fonction du diagnostic de son médecin, il arrive fréquemment que ce même patient présente plusieurs pathologies (exemple maladie cardiovasculaire et diabète de type 2...).

Ce patient effectuera le programme dans la pathologie pour laquelle il est adressé et il lui sera proposé également des ateliers en fonction des autres pathologies.

C'est là que notre unité transversale prend tout son intérêt.

CETBA

3 missions

**Formations/Actions
ETP
Validante 50 h**

**Développement de
compétences pour la
mise en place de l'ETP
dans l'exercice
quotidien**

**Avec déplacements dans
les structures sur le
territoire Aquitain**

**ETP sur site
coordination du
territoire**

Equipes mobiles



EN PRATIQUE

Les Programmes de l'Education Thérapeutique

Maladies Respiratoires

- *Asthme et Allergie
- *Syndrome d'Apnée du Sommeil (SAS)
- *Broncho -
pneumopathie
chronique
obstructive (BPCO)

Maladies Métaboliques

- *Diabète de Type 2
- *Diabète de Type 1
- *Diabète
Gestationnel (en
cours)

Maladies Cardio- vasculaires et/ou Facteurs de Risques Cardio Vasculaire (FRCV)

ETP de proximité

Les Partenaires



Réseau Aquirespi
Kinésithérapeutes en ville
Centres de réhabilitation

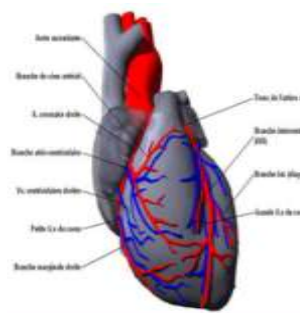


Etablissements de santé
Cabinets de ville
CES



Asthme et
Allergies

Réseau RE3A
Cabinets de pneumologie
CDMRT 64

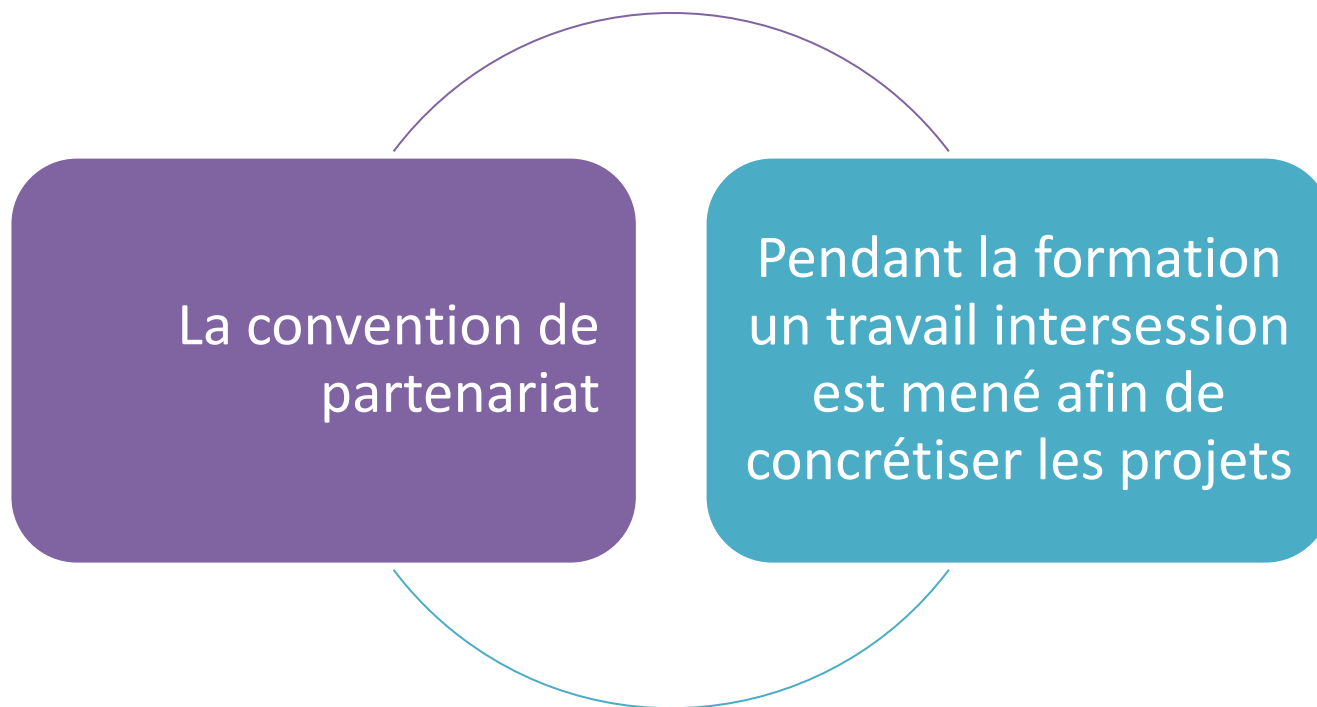


MSA 33
CES
ETHICAAR Inserm
AMOC (association patients)
Centres de soins
Cabinets de médecine générale



Service d'endocrinologie
(Pr H Gin)
Cabinets d'endocrinologie
RSI
REPOP

L' Accompagnement des Equipes Formés



Le Partenariat :



L'intervention de l'équipe

- Contenu du programme d' Education Thérapeutique (DE, programme éducatif, outil d'évaluation)
- Etude de faisabilité (analyse financière, besoins humains et matériels)
- Proposition d'accompagnement de la mise en place



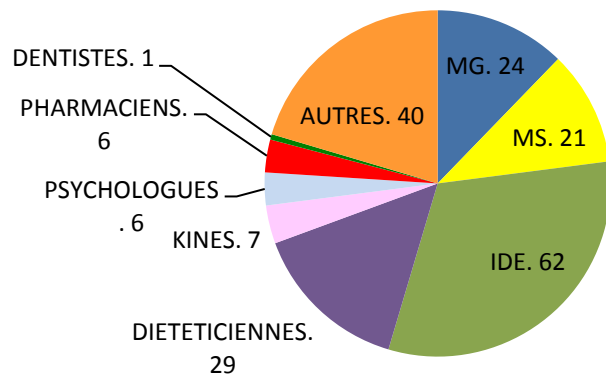
L'intervention d'un médecin coordinateur

- Réalisation de DE et d'atelier en présence des futurs éducateurs
- Réalisation de DE et d'atelier par l'éducateur en présence du médecin coordinateur
- Débriefing

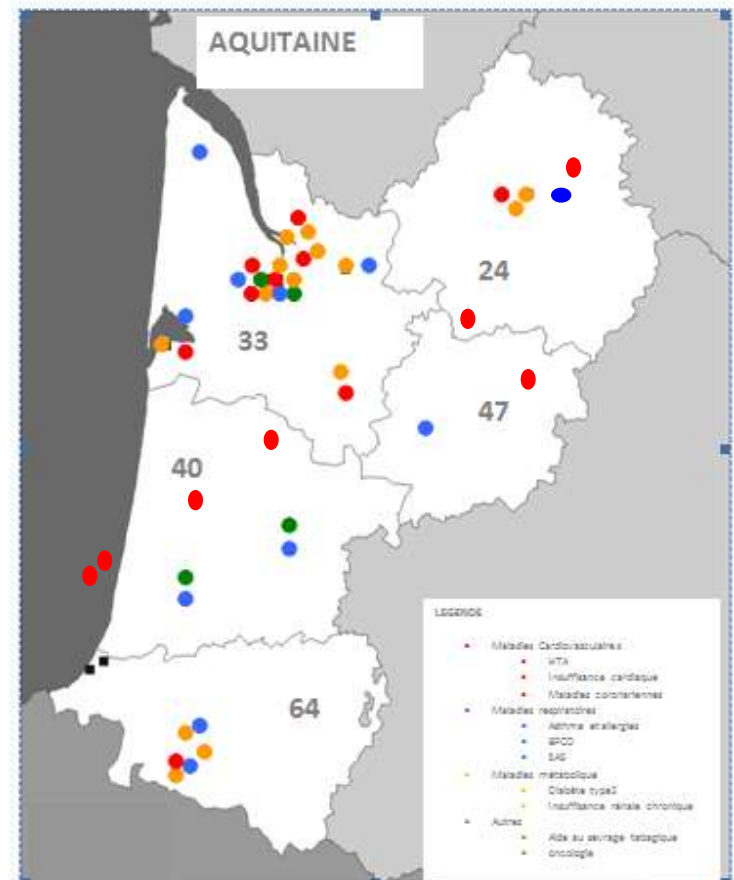
LES CHIFFRES

321 PDS formés 2007/2011
87% participent à un projet d'ETP

Formés par professions par CETBA (50 heures)



Répartition territoriale et par pathologies



PATIENT :

DATE D'INCLUSION :

NUMERO DIAGNOSTIC :

ACTIONS	Date	FAIT (Cocher si réalisé)	NOM et Paraphe
Diagnostic éducatif : ☐ SAS ☐ DT2 ☐ FRCV ☐ Maladie CV ☐ TABAC ☐ BPCO		☐	
Synthèse du diagnostic éducatif (à envoyer au médecin)		☐	
Atelier SAS - Comprendre sa maladie - Faire le lien entre les signes cliniques et le SAS - Énumérer ses facteurs de risque - Faire le lien entre facteurs de risque et SAS - Comprendre les bénéfices de son traitement aux facteurs de risque - Savoir utiliser et entretenir sa PPC - Détecter un problème et trouver la conduite à tenir adaptée		☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Synthèse de l'atelier SAS (à envoyer au médecin)		☐	
Atelier FACTEURS DE RISQUE SCARDIO-VASCULAIRES n°1 - Connaitre la maladie cardio-vasculaire - Connaitre et identifier ses facteurs de risque - Améliorer l'équilibre alimentaire		☐ ☐ ☐	
Atelier FACTEURS DE RISQUE SCARDIO-VASCULAIRES n°2 - Connaitre les médicaments - Planifier une activité physique		☐ ☐	
Synthèse de l'atelier FACTEURS DE RISQUES CARDIO-VASCULAIRES (à envoyer au médecin)		☐	
Atelier DIABETE DE TYPE 2 n° 1: Mieux connaître le diabète et son évolution - Ressenti - Physiopathologie		☐ ☐	
Atelier DIABETE DE TYPE 2 n°2 : Comment éviter les complications - Mettre en œuvre une alimentation équilibrée - Gérer le traitement de son diabète - Optionnel : Activité physique (pré-requis : avis médical)		☐ ☐ ☐	
Synthèse de l'atelier DIABETE DE TYPE 2 (à envoyer au médecin)		☐	
Atelier BPCO - Connaitre la maladie et ses symptômes - Reconnaitre les signes d'aggravation et les facteurs d'aggravation - Connaitre le rôle et les techniques de prise des médicaments - Mettre en place un plan en cas d'aggravation - Comprendre le lien entre tabac et BPCO		☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Synthèse de l'atelier BPCO (à envoyer au médecin)		☐	
Ateliers AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE (3 ateliers)		☐ ☐ ☐	
Synthèse des ateliers AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE (à envoyer au médecin)		☐	
Suivi à 3 mois		☐	

ACTIONS	Date	FAIT (Cocher si réalisé)	NOM et Parnpne
ETP1- Diagnostic éducatif: ☐ SAS ☐ DT2 ☐ RCV ☐ Maladie CV ☐ TABAC ☒ BPCO	11/01/10	☒	
Synthèse du diagnostic éducatif	11/01/10	☒	
Atelier SAS - Comprendre sa maladie - Faire le lien entre les signes cliniques et le SAS - Énumérer ses facteurs de risque - Faire le lien entre facteurs de risque et SAS - Comprendre les bénéfices de son traitement sur les facteurs de risque - Savoir utiliser et entretenir sa PPC - Détecter un problème et trouver la conduite à tenir adaptée	09/03/10	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Synthèse de l'atelier SAS (à envoyer au médecin traitant) - Comprendre sa maladie - Faire le lien entre les signes cliniques et le SAS - Énumérer ses facteurs de risque - Faire le lien entre facteurs de risque et SAS - Comprendre les bénéfices de son traitement sur les facteurs de risque - Savoir utiliser et entretenir sa PPC - Détecter un problème et trouver la conduite à tenir adaptée	09/03/10	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Atelier FACTEURS DE RISQUE CARDIO-VASCULAIRE - Connaître la maladie cardio-vasculaire - Connaître et identifier ses facteurs de risque - Connaître les médicaments - Améliorer l'équilibre alimentaire - Optionnel : Planifier une activité physique		☐ ☐ ☐ ☐	
Synthèse de l'atelier RCV (à envoyer au médecin traitant) - Connaître la maladie cardio-vasculaire - Connaître et identifier ses facteurs de risque - Connaître les médicaments - Améliorer l'équilibre alimentaire - Optionnel : Planifier une activité physique		☐ ☐ ☐ ☐	
Atelier DIABETE DE TYPE 2 n°1: Mieux connaître le diabète et son évolution - Ressenti - Physiopathologie		☐	
Atelier DIABETE DE TYPE 2 n°2: Comment éviter les complications - Mettre en œuvre une alimentation équilibrée - Gérer le traitement de son diabète - Optionnel : Activité physique (pré-requis : avis médical)		☐ ☐	
Synthèse de l'atelier DIABETE DE TYPE 2 - Connaître ses valeurs cibles négociées avec l'éducateur - Comprendre sa maladie - Mettre en œuvre une alimentation équilibrée - Mettre en place l'aide au sevrage tabagique - Gérer le traitement de son diabète - Adopter et maintenir une activité physique adaptée		☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Atelier BPCO - Connaître la maladie et ses symptômes - Reconnaître les signes d'aggravation et les facteurs d'aggravation - Connaître le rôle et les techniques de prise des médicaments - Mettre en place un plan en cas d'exacerbation - Comprendre le lien entre tabac et BPCO	19/01/10	☐ ☐ ☐ ☐	
Synthèse de l'atelier BPCO - Connaître la maladie et ses symptômes - Reconnaître les signes d'aggravation et les facteurs d'aggravation - Connaître le rôle et les techniques de prise des médicaments - Mettre en place un plan en cas d'exacerbation - Comprendre le lien entre tabac et BPCO	19/01/10	☐ ☐ ☐ ☐	
Atelier "Aide au sevrage tabagique"			
Suivi à 3 mois		☐	

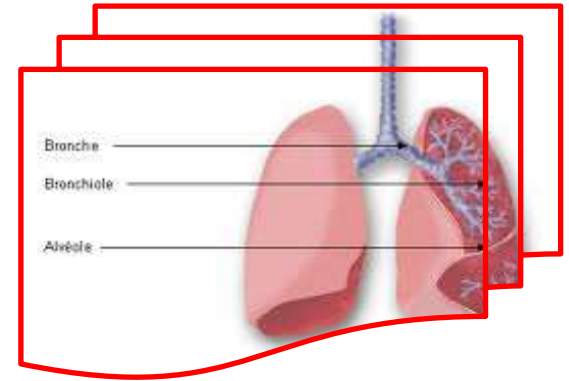
Autres Programmes associés



Diabète type 2

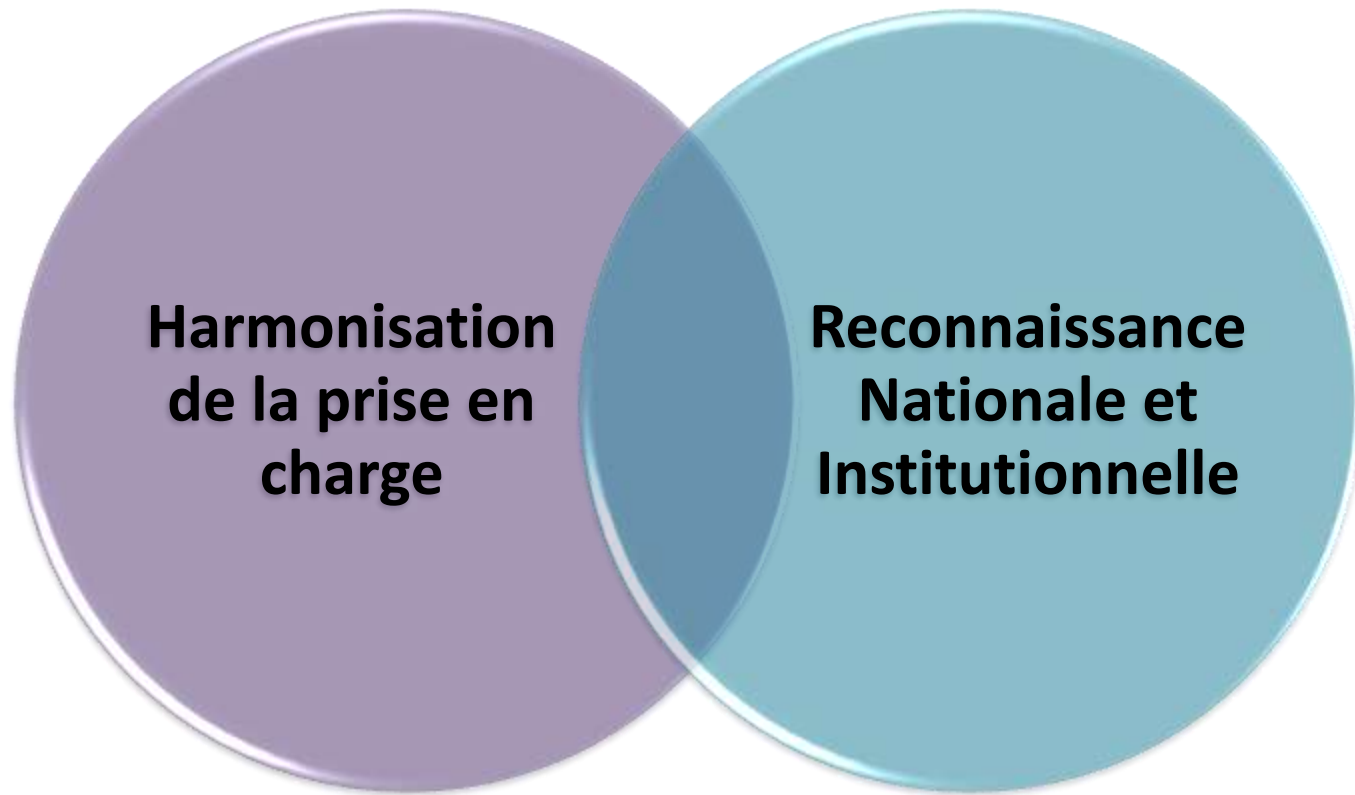


FRCV



BPCO

Intérêt d'un projet multi régions



Comment mettre en place un projet Multi-Régions

Qui le prépare?

Quels documents?

- Un dossier autorisé sera proposé
- En annexe et pour chaque région intéressée:
 - La composition de l'équipe qui met en place le programme
 - La copie des attestations de formation pour les PDS intervenants en ETP

« Art. R. 1161-4. – I. »

La demande d'autorisation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient, mentionnée à l'article L. 1161-2, est adressée, par pli recommandé avec demande d'avis de réception, au directeur général de l'agence régionale de santé dans le ressort territorial de laquelle le programme d'éducation thérapeutique est destiné à être mis en œuvre.

« Lorsque le programme relève de la compétence territoriale de plusieurs agences régionales de santé, la demande est transmise au directeur général de l'une d'entre elles. Le directeur de l'agence régionale de santé qui prend la décision en informe les autres agences. »

Ce dossier comprend des informations relatives :

- 1/ Aux objectifs du programme et à ses modalités d'organisation ;
- 2/ Aux effectifs et à la qualification du coordonnateur et des personnels intervenant dans le programme ;
- 3/ A la population concernée par le programme ;
- 4/ Aux sources prévisionnelles de financement.

La composition du dossier de demande d'autorisation est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé.